

Sécurité incendie dans les EHPAD (ERP Type J) : personnel administratif

MODULE DE FORMATION EN E-LEARNING

Public

Ce module s'adresse :

aux formateurs spécialistes de la sécurité ;

aux personnels administratifs des :

EHPAD (établissement d'hébergement pour
personnes âgées dépendantes),

Logements-foyers relevant de la réglementation
sécurité incendie des ERP de type J.

Prérequis

- Ordinateur / tablette / smartphone
- Navigateur Internet (Windows/Mac)
- Nos modules sont développés en HTML5. Mise à disposition sur demande d'une version Flash (Technologie non maintenue par les navigateurs récents)

Objectifs de la formation

Ce module :

- présente les risques d'incendie spécifiques aux maisons de retraite ;
- explique l'organisation de la sécurité incendie ;
- apporte les connaissances essentielles pour préparer le personnel à agir en cas d'incendie (notamment le transfert horizontal des personnes).

Média

Ce module est constitué d'animations multimédia : vidéo, 2D / 3D, photographies.

Durée : 45 minutes

Tarif : nous consulter*

Généralités

La nature des activités, la présence permanente de public et de personnel, la fragilité des résidents liée à la vieillesse, la dépendance d'ordre physique ou psychique font des EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) un lieu où un incendie peut avoir des conséquences dramatiques. Les EHPAD sont des ERP de type J et sont soumis à une réglementation très sévère en matière de sécurité incendie. Ce support de formation met l'accent sur le rôle prépondérant du personnel en matière de prévention. Il propose des cas concrets et tient compte de la complexité de la démarche compte tenu de l'état de santé des résidents. Les vidéos et animations 3D préparent le personnel à comprendre l'organisation de la sécurité et à réagir correctement en cas d'incendie. Dans cette démarche sécurité, le personnel est au cœur de toutes les actions.

Ce module est sous-titré pour les sourds et malentendants



Contenu du Module

Partie 1 : Formation

Chapitre 1 – Généralités sur le risque incendie

Chapitre 2 – S.S.I. (Système de Sécurité Incendie)

Chapitre 3 – Organisation de la sécurité incendie

Partie 2 : Évaluation

À l'issue de chaque chapitre, la formation est complétée par une synthèse de l'essentiel à retenir. Ensuite l'apprenant est évalué.

Dispositif de suivi de l'exécution des résultats

- Évaluation notée des résultats de la formation
- Évaluation de satisfaction de la formation
- Attestation de formation si les compétences sont validées